

15/04/2024



GIVRAND, Le 04 avril 2024

Chambre Régionale des Comptes25 Rue Paul Bellamy
44041 NANTES Cedex 01DOSSIER SUIVI PAR :

MURIELLE CAPY- DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES

TEL: 02 51 55 55 55 – FAX : 02 51 54 24 46

m.capy@payssaintgilles.fr**Objet : Réponse au rapport thématique régional de synthèse relatif à la gestion du trait de côte dans les Pays de la Loire**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport thématique régional relatif à la gestion du trait de côte dans les Pays de la Loire.

A la lecture de celui-ci, il est utile de vous préciser quelques éléments.

L'observatoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération suit et analyse localement les évolutions morpho-sédimentaire de son littoral depuis 2012. Ces observations factuelles sont réalisées régulièrement avec du matériel haute précision (DGPS et drones depuis 2021) et permettent de suivre de façon qualitative les évolutions du trait de côte.

Nos observations relatives au recul du trait de côte sur les plages de Saint Hilaire de Riez nous conduisent à des résultats différents de ceux avancés dans le rapport. Les moyennes de recul calculées sur des périodes de 10 et 100 ans n'excèdent pas 60 cm/an sur la commune de Saint Hilaire de Riez, avec localement des moyennes, calculées sur les 10 dernières années, de 25 cm/an aux Salins, de 50 cm/an aux Becs et de 23 cm/an aux Mouettes. Conscient des évolutions climatiques et des prévisions d'élévation du niveau marin qui accéléreront l'érosion de notre littoral dans les années à venir, le suivi précis et régulier de nos côtes reste un outil indéniable et précieux.

Le rapport évoque un recensement, réalisé par la DREAL et les DDTM, des biens et équipements menacés par le recul du trait de côte d'ici 100 ans dont nous n'avons pas eu connaissance. Les résultats et cartographies de ce travail sont une source d'informations précieuse qui pourrait être comparée au travail similaire effectué par notre observatoire du littoral.

En parallèle de sa stratégie globale PAPI, l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est lancée dans l'élaboration d'une stratégie locale de gestion du trait de côte qui permettra d'anticiper, sur différentes échelles de temps, l'évolution et la gestion de chaque site de notre littoral via plusieurs scénarios. Cette stratégie sera élaborée en collaboration avec les collectivités partageant les mêmes cellules hydro-sédimentaires.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant

CS 63669 – Givrand

85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55

Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Néanmoins, dans certains secteurs urbanisés soumis à l'aléa érosion, où il pourrait y être envisagé une relocalisation spatiale à long terme, la problématique du financement reste prégnante. Les capacités financières propres de notre collectivité ne suffisent pas actuellement à envisager de telles projections. Cela est notamment le cas au regard de l'étude estimative déjà réalisée sur les Becs et les Mouettes en 2018. Nous attendons un soutien plein et entier de l'Etat quant aux financements de ces opérations dans le cadre de la solidarité nationale.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président,

François BLANCHET

